



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 147 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	1–6	4
II. Ressources nécessaires	7–8	12
III. Analyse des variations	9–18	15
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	19	18
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes		19
Annexe		
Organigramme		20



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 44 134 700 dollars, compte tenu des contributions volontaires en nature d'un montant de 2 144 700 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 contingents, 143 fonctionnaires internationaux, 113 employés recrutés dans le pays et 10 agents fournis par le gouvernement.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 est expliquée dans des tableaux axés par les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile, composante militaire et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

La variation des ressources humaines et financières est analysée, en faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03)	Montant alloué (2003/04)	Dépenses prévues (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 214,8	6 717,6	6 050,7	(666,9)	(9,9)
Personnel civil	18 191,5	20 291,8	18 701,0	(1 590,8)	(7,8)
Dépenses opérationnelles	14 002,7	14 520,1	17 238,3	2 718,2	18,7
Montant brut	38 409,0	41 529,5	41 990,0	460,5	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 636,2	3 041,0	2 908,9	(132,1)	(4,3)
Montant net	35 772,8	38 488,5	39 081,1	592,6	1,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 567,4	1 776,1	2 144,7	368,6	20,8
Total	40 976,4	43 305,6	44 134,7	829,1	1,9

Ressources humaines

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Observateur militaires^a</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police civile^{a, b}</i>	<i>Personnel international^{a, b}</i>	<i>Personnel recruté dans le pays^c</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements^{a, b}</i>	Total
Direction exécutive et administration							
Effectif autorisé 2003/04	–	–	–	13	1	–	14
Effectif proposé 2004/05	–	–	–	13	1	–	14
Composantes							
Personnel civil organique							
Effectif autorisé 2003/04	–	–	81	166	–	10	257
Effectif proposé 2004/05	–	–	81	166	–	10	257
Personnel militaire							
Effectif autorisé 2003/04	203	27	–	2	1	–	233
Effectif proposé 2004/05	203	27	–	2	1	–	233
Appui							
Effectif autorisé 2003/04	–	–	–	119	111	–	230
Effectif proposé 2004/05	–	–	–	119	111	–	230
Total							
Effectif autorisé 2003/04	203	27	81	300	113	10	734
Effectif proposé 2004/05	203	27	81	300	113	10	734
Variation nette							

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b En raison de la suspension des activités de la Commission, les dépenses afférentes à 157 postes de fonctionnaires internationaux et 80 postes de la police civile n'ont pas été budgétisés.

^c Y compris les fonctionnaires nationaux et le personnel des services généraux recrutés dans le pays.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991), en date du 29 avril 1991. Son mandat a été prorogé par le Conseil dans diverses résolutions, la dernière en date étant la résolution 1513 (2003) du 28 octobre 2003.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera au cours de l'exercice budgétaire à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile, composante militaire, et composante appui) chacune reflétant, plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des éléments qui y sont inclus.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à la quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. La variation des effectifs par rapport au budget de 2003-2004 est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

5. La Mission a établi son quartier général à Laayoune, où se trouve le bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Des états-majors de secteur ont été établis à Smara (secteur nord) et à Dakhla (secteur sud), ainsi qu'un bureau de liaison à Tindouf. La Mission fournit un appui administratif, logistique et technique à ses diverses composantes (composante civile organique, composante militaire, composante de la police civile et Commission d'identification) déployés au quartier général et dans les 10 bases d'opérations des équipes d'observateurs militaires de la zone de mission.

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

6. La Direction exécutive et l'Administration générale de la Mission seront assurées par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collaborateurs directs.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction exécutive et administration

	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté dans le pays ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité		Volontaires des Nations Unies		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif autorisé 2003/04	2	1	4	–	2	4	–	13	1	–	14
Effectifs proposés 2004/05	2	1	4	–	2	4	–	13	1	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Y compris les fonctionnaires nationaux et le personnel des services généraux recruté dans le pays.

Composante 1 : composante civile organique

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental	<p>1.1.1 Renforcement du dialogue par le biais de réunions et de communications écrites entre les parties</p> <p>1.1.2 Approbation, par les parties, de la proposition du Secrétaire général en faveur d'une solution politique de la question du Sahara occidental par l'autodétermination</p> <p>1.1.3 Arrêt des hostilités entre les parties</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations politiques de haut niveau bimensuelles entre le Représentant spécial du Secrétaire général, les parties, les pays voisins et les principaux États Membres concernés • Appui aux mesures de confiance par le biais d'entretiens politiques hebdomadaires avec les parties, les pays voisins et les États Membres concernés • Exposés politiques et accompagnement de 15 délégations d'États Membres en visite • Quatre rapports au Conseil de sécurité sur la situation au Sahara occidental • Cent quatre vingt notes de revue de la presse internationale et régionale sur la question du Sahara occidental, à l'usage des spécialistes des questions politiques de la Mission chargés d'évaluer la situation du Secrétariat et des États Membres 	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les prisonniers de guerre, les réfugiés et les personnes disparues	1.2.1 Satisfaction des besoins alimentaires essentiels de quelque 155 000 réfugiés sahraouis 1.2.2 Élargissement des mesures de confiance, avec notamment la création de services téléphoniques et postaux dans les quatre principaux camps de réfugiés (qui en sont dépourvus actuellement) et dans le Territoire, et le démarrage du programme des visites familiales réciproques 1.2.3 Réduction à zéro du nombre de prisonniers de guerre, contre 900 en 2003/04
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation périodique de la situation alimentaire à l'intention des pays donateurs • Analyses politiques et recommandations périodiques aux parties sur les mesures de confiance, les personnes disparues, les réfugiés et les prisonniers de guerre • Établissement de liaisons téléphoniques et postales entre les camps de réfugiés et le Territoire et organisation de 100 visites familiales réciproques 	
<i>Facteurs externes</i>	
Il faudra que les parties au conflit coopèrent, que la stabilité régionale soit maintenue et que les donateurs fournissent des vivres en quantité adéquate	

Tableau 2
Ressources humaines : composante civile organique

<i>Catégorie de personnel</i>											Total
<i>I. Police civile^a</i>											
Effectif autorisé 2003/04											81
Effectif proposé 2004/05											81
Variation nette											–
<i>Personnel international</i>											
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1^a</i>	<i>P-5/P-4^a</i>	<i>P-3 à P-1^a</i>	<i>Service mobile^a</i>	<i>Services généraux^a</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté dans le pays^b</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	Total
<i>II. Personnel civil</i>											
Commission d'identification											
Effectif autorisé 2003/04	–	2	39	34	18	63	–	156	–	10	166

	<i>Personnel international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté dans le pays^b</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1^a</i>	<i>P-5/P-4^a</i>	<i>P-3 à P-1^a</i>	<i>Service mobile^a</i>	<i>Services généraux^a</i>	<i>Services de sécurité</i>				
Effectif proposé 2004/05	–	2	39	34	18	63	–	156	–	10	166
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des affaires politiques											
Effectif autorisé 2003/04	–	–	2	6	–	–	–	8	–	–	8
Effectif proposé 2004/05	–	–	2	6	–	–	–	8	–	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Chef de la police											
Effectif autorisé 2003/04	–	1	–	–	–	1	–	2	–	–	2
Effectif proposé 2004/05	–	1	–	–	–	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif autorisé 2003/04	–	3	41	40	18	64	–	166	–	10	176
Effectif proposé 2004/05	–	3	41	40	18	64	–	166	–	10	176
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I-II)											
Effectif autorisé 2003/04											257
Effectif proposé 2004/05											257
Variation nette											–

^a En raison de la suspension des activités de la Commission d'identification les dépenses afférentes à 157 postes de fonctionnaires internationaux et 81 postes de la police civile n'ont pas été budgétisées.

^b Y compris fonctionnaires nationaux et personnel des services généraux recruté dans le pays.

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Maintien du cessez-le-feu	2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et accord militaire No 1
<i>Produits</i> <ul style="list-style-type: none"> • Contacts journaliers avec les commandants locaux et entretiens mensuels avec des militaires de haut rang des deux parties • Visites auprès de 18 190 éléments et centres d'état-major des forces armées des parties, soit 5 436 patrouilles depuis neuf bases d'opérations, 1 204 906 kilomètres parcourus, 82 432 heures-personne et 21 744 jours-homme de patrouilles d'observation (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) • Inspection de 4 150 éléments des forces armées des parties, soit 370 patrouilles aériennes depuis 9 bases d'opérations et 650 heures de patrouille aérienne • 24 inspections aériennes et au sol inopinées dans les places fortes situées le long des 2 200 kilomètres du mur de sable • Enquêtes sur les allégations de violation du cessez-le-feu, le cas échéant 	
<i>Réalisation escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Diminution du danger des mines des deux côtés du mur de sable	2.2.1 Aucun cas de mort ou blessure par explosion de mine ou de munition
<i>Produits</i> <ul style="list-style-type: none"> • Marquage de 50 mines et munitions non explosées et supervision de 70 opérations de déminage • Gestion d'une base de données sur les mines et les munitions non explosées • Formation antimines de deux ONG locales 	
<i>Facteurs externes</i> Les parties au conflit devront coopérer	

Composante 3 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Appui logistique et administratif efficace et rationnel à la Mission	3.1.1 Réduction à zéro du nombre d'accidents de la circulation graves impliquant des véhicules appartenant à l'ONU 3.1.2 Amélioration du taux de disponibilité des véhicules de tourisme léger (95 %, contre 90 % précédemment)

- 3.1.3 Extension de la couverture des réseaux longue distance et locaux aux 12 bases d'opération de la zone de mission
- 3.1.4 Valeur des biens en attente d'être passés par pertes et profits ou liquidés ramenée à moins de 10 %, contre 90 % antérieurement
- 3.1.5 Délais de recrutement ramenés de 4 à 1 mois pour le personnel international et de 2 mois à 3 semaines pour le personnel recruté sur le plan local
- 3.1.6 Application stricte de la norme en matière d'approvisionnement avec des délais de 13 à 24 semaines entre l'approbation des demandes d'achat et la livraison des marchandises
- 3.1.7 Délai entre l'approbation des demandes d'achat et la livraison des marchandises courantes et à rotation rapide réduit de deux semaines

Produits

Amélioration des services

- Amélioration des mécanismes de contrôle interne avec l'installation d'un système CARLOG pour 261 véhicules
- Formation de 5 membres du personnel à la maintenance préventive
- Formation de 3 membres du personnel à l'entretien des réseaux longue distance
- Instauration d'un système automatique sécurisé de contrôle d'identité
- Formation de 2 membres du personnel au système de gestion du matériel Galileo
- Formation de 6 membres dans le domaine des achats, des technologies de l'information et de l'administration

Personnel

- Mise en place, rapatriement et rotation de 230 militaires (203 observateurs militaires, 20 médecins et 7 infirmiers)
- Fourniture de rations aux 203 observateurs militaires et d'eau en bouteille à 27 membres des contingents et 266 agents de la police civile
- Administration de 143 contrats internationaux et de 113 contrats de policiers civils recrutés dans le pays

Installations et infrastructures

- Maintien de 16 installations de l'ONU dans 12 sites
- Administration et entretien de 267 bâtiments préfabriqués dans 12 sites

- Achèvement du plan de deux ans pour la rénovation des logements préfabriqués et remplacement de matériel d'hébergement dégradé dans 10 sites
- Maintenance de 954 unités d'hébergement dans 12 sites, de 114 conteneurs maritimes, de 71 unités de pompage et de stockage de carburant et de 231 appareils frigorifiques dans 12 sites
- Exploitation, entretien et réparation de 64 groupes électrogènes dans 16 sites et fourniture de 1 101 500 litres de carburant et de 9 000 litres de lubrifiant

Transports terrestres

- Entretien de 261 véhicules légers dans 12 sites, et fourniture de 1 093 800 litres de carburant et de 109 300 litres de lubrifiant
- Entretien de 37 véhicules lourds ou spéciaux dans 9 sites, et fourniture de 254 400 litres de carburant et de 25 500 litres de lubrifiant

Transports aériens

- Gestion des contrats d'affrètement de 3 aéronefs à voilure fixe et de 3 hélicoptères, représentant respectivement 2 880 heures de vols de ravitaillement logistique et 2 940 heures de vols de ravitaillement logistique et de patrouilles aériennes, et fourniture de 4 041 000 litres de carburant et de 7 271 litres d'huile et de lubrifiant
- Transport de passagers sur une distance totale de 10 200 kilomètres
- Chargement et transport de 755 tonnes de fret

Transmissions

- Appui à 4 systèmes de téléphone de PABX et à 11 stations terrestres satellitaires dans 12 sites (490 usagers)
- Appui aux systèmes de communications VHF et HF et micro-ondes dans 12 sites

Informatique

- Service d'assistance, d'entretien et de réparation de 426 ordinateurs de bureau, 60 ordinateurs portables, 277 imprimantes et 14 serveurs dans 12 sites
- Service permanent d'assistance et d'appui pour 440 utilisateurs du réseau longue distance de la Mission

Services médicaux

- Services médicaux permanents de niveau 1 pour 490 membres du personnel

Fournitures et services divers

- Manutention de 22 300 kilos de fret pour 293 utilisateurs

Facteurs externes

Les parties devront respecter l'accord sur le statut des forces et les fournisseurs devront exécuter les contrats selon les règles

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 – Appui

	<i>Personnel international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté dans le pays^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>				
Division de l'administration											
Effectif autorisé 2003/04	–	1	7	10	59	36	6	119	111	–	230
Effectif proposé 2004/05	–	1	7	10	59	36	6	119	111	–	230
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Y compris les fonctionnaires nationaux et le personnel des services généraux recruté dans le pays.

II. Ressources nécessaires

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03) (1)	Montants alloués ^a (2003/04) (2)	Dépenses prévues (2004/05) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	4 372,0	5 448,8	5 408,1	(40,7)	(0,7)
Contingents	1 281,4	673,4	642,6	(30,8)	(4,6)
Police civile	561,4	595,4	–	(595,4)	(100,0)
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	6 214,8	6 717,6	6 050,7	(666,9)	(9,9)
Personnel civil					
Personnel international ^b	16 845,8	18 524,0	16 695,8	(1 828,2)	(9,9)
Personnel recruté dans le pays ^c	1 345,7	1 767,8	2 005,2	237,4	13,4
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total partiel	18 191,5	20 291,8	18 701,0	(1 590,8)	(7,8)
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire	–	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	35,9	120,0	119,7	(0,3)	(0,3)
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	27,1	10,0	10,0	–	–
Voyages	453,9	347,3	526,0	178,7	51,5
Installations et infrastructures	2 600,9	2 297,6	2 093,9	(203,7)	(8,9)
Transports terrestres	1 595,9	3 803,8	2 900,0	(903,8)	(23,8)
Transports aériens	5 868,4	5 511,8	7 253,5	1 741,7	31,6
Transports maritimes et fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	1 584,2	676,6	2 500,2	1 823,6	269,5
Informatique	568,7	778,5	775,9	(2,6)	(0,3)
Services médicaux	107,3	88,0	193,9	105,9	120,3
Matériel spécial	–	15,0	29,8	14,8	98,7
Fournitures, services et matériel divers	1 160,4	871,5	835,4	(36,1)	(4,1)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	14 002,7	14 520,1	17 238,3	2 718,2	18,7
Total brut	38 409,0	41 529,5	41 990,0	460,5	1,1
Recettes provenant des contributions du personnel	2 636,2	3 041,0	2 908,9	(132,1)	(4,3)
Total net	35 772,8	38 488,5	39 081,1	592,6	1,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^d	2 567,4	1 776,1	2 144,7	368,6	20,8
Total	40 976,4	43 305,6	44 134,7	829,1	1,9

(Notes du tableau)

^a Après répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories militaires et personnel de police et dépenses opérationnelles.

^b Prévisions de dépenses sur la base d'un taux de vacance de postes de 10 %, contre 5 % en 2003/04.

^c Prévisions de dépenses sur la base d'un taux de vacance de postes nul, contre 1 % en 2003/04.

^d Le montant pour 2004/05 inclut une contribution évaluée à 243 400 dollars du Gouvernement algérien, de 1 701 300 dollars du Gouvernement marocain et de 200 000 dollars du Front POLISARIO.

2. Matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Les montants prévus pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, sur la base des taux de remboursement standard du matériel majeur et du soutien logistique autonome, s'établissent à 132 400 dollars, répartis comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	15,2
Soutien logistique autonome	
Restauration (cuisines)	–
Matériel de bureau	5,5
Électricité	6,7
Missions secondaires du génie	3,7
Blanchisserie et nettoyage	5,3
Matériel de campement	–
Hébergement	9,2
Magasins – divers	10,5
Transmissions	19,1
Services médicaux	48,9
Neutralisation des explosifs et munitions	–
Observation	7,3
Identification	–
Protection NBC	–
Fournitures pour la défense des périmètres	–
Matériel spécial	–
Total partiel	116,2
Total	131,4

3. Contributions non budgétisées

8. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 est la suivante :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut des forces ^a	3 472,4
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	3 472,4

^a Y compris 88 200 dollars du Gouvernement algérien et 3 384 200 dollars du Gouvernement marocain.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Les variations causées par les réglementations, règles et politiques de l'Organisation des Nations Unies;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajouts de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retard dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Police civile	(595,4)	(100 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

9. Avec la suspension totale des activités de la Commission d'identification, la composante police civile, dont le but est de fournir appui et protection à la Commission d'identification, n'est plus requise. L'effectif autorisé reste inchangé dans l'éventualité où la Commission d'identification serait réactivée par le Conseil de sécurité, mais aucune prévision de dépenses n'a été incluse au titre de la police civile.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	(1 828,2)	(9,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

10. La diminution des ressources nécessaires est liée principalement à la suspension des activités de la Commission d'identification, qui a entraîné une diminution de l'effectif, le nombre de postes de fonctionnaires internationaux budgétisés passant de 184 en 2003/04 à 143 en 2004/05. De plus, le taux de vacance de postes appliqué au personnel international est passé de 5 % à 10 %.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté dans le pays	237,4	13,4 %

• **Facteur extérieur : variation du taux de change**

11. L'augmentation est le résultat des fluctuations monétaires, les besoins exprimés dans la monnaie de compte étant supérieurs du fait de la baisse du taux de change utilisé pour convertir dans cette monnaie le montant des traitements versés en monnaie locale.

	<i>Variation</i>	
Voyages	178,7	51,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement imputable à des besoins accrus pour la formation du personnel civil et du personnel d'appui. Les cours de formation prévus se traduiront par des gains d'efficacité et d'efficacités dans des domaines tels que l'administration, les transports terrestres, les opérations aériennes, la sécurité, les achats, le règlement des conflits et les questions humanitaires.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(203,7)	(8,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

13. La variation est imputable à la diminution des besoins en logements préfabriqués en raison du programme de rénovation des bâtiments des bases d'opérations des équipes d'observateurs militaires. Le montant des ressources proposé correspond à la dernière série de remplacements au titre de ce programme.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(903,8)	(23,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

14. La diminution des ressources nécessaires est imputable au fait qu'environ 40 % de la flotte de véhicules légers est remplacée dans le cadre de l'exercice en cours, d'où une diminution du nombre de véhicules qui auront besoin de l'être au cours du prochain exercice.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	1 741,7	31,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

15. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par l'augmentation des coûts liés à la nouvelle composition de la flotte d'hélicoptères déployés dans la

région. La Mission utilisera non plus des hélicoptères M18, mais des M18-MTV, qui sont mieux adaptés au terrain et à un climat désertique.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	1 823,6	269,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

16. L'augmentation des besoins est la résultante de deux facteurs. D'une part, comme le remplacement du matériel de transmissions n'a pas été effectué de manière rigoureuse au cours des exercices précédents, une partie de ce matériel est obsolète ou a dépassé sa durée de vie utile et doit être remplacé. D'autre part, il faut moderniser le système de transmissions existant, ce qui consistera principalement à relier les états-majors de secteur de Dakhla et de Smara au réseau étendu (WAN), l'objectif étant de permettre aux équipes et aux états-majors de secteur de communiquer en toute sécurité.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	105,9	120,3 %

• **Facteurs externes : fin des arrangements relatifs aux services de spécialistes**

17. Les arrangements qui permettaient à la Mission d'obtenir gratuitement les services de spécialistes pour son personnel ont pris fin avec la fermeture de l'hôpital qui dispensait ces services. Il faudra dorénavant se procurer ces services ailleurs, aux prix du marché, ce qui explique l'augmentation des crédits nécessaires.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	14,8	98,7 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

18. L'augmentation servira à financer l'achat de matériel pour les agents de sécurité en poste dans la zone de la Mission.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

19. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental portent sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, d'un crédit d'un montant de 41 990 000 dollars;

b) La mise en recouvrement, à raison de 3 499 167 dollars par mois, du montant indiqué ci-dessus à l'alinéa a), au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

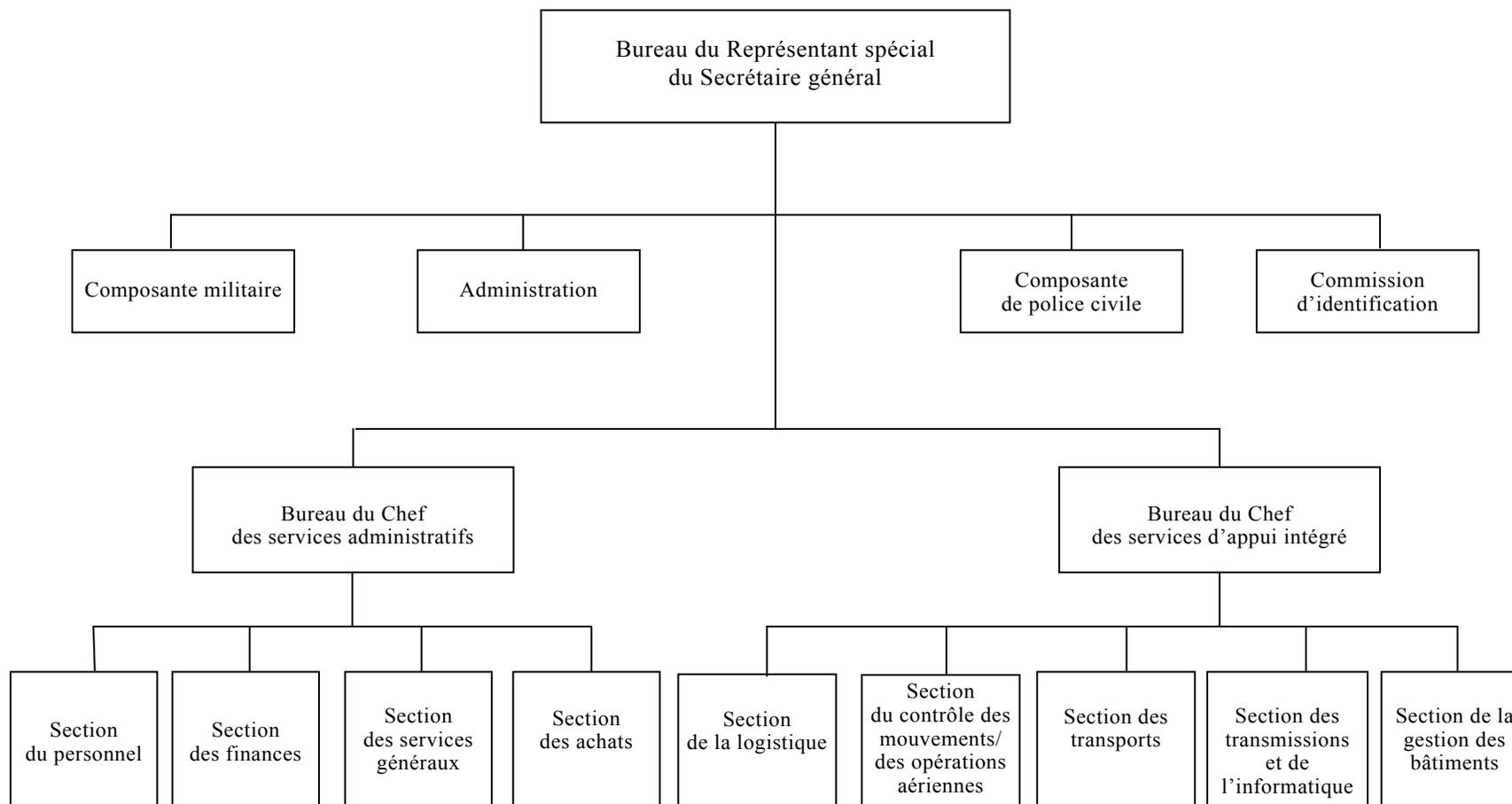
<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif met en garde contre la tendance qui consisterait à remplacer du matériel informatique ou de transmission tout simplement pour rester à la pointe du progrès en matière de matériel et de logiciel. Presque rien ne semble indiquer que ces changements se traduisent automatiquement par un gain de productivité et d'efficacité pour les opérations des missions (A/57/772/Add. 2, par. 28)	La décision de remplacer du matériel informatique ou de transmission est étroitement adaptée aux besoins opérationnels de la Mission et n'est prise que lorsque c'est la façon la plus rentable de maintenir ou d'améliorer la productivité et l'efficacité. Il est tenu compte dans la prise d'une telle décision des conditions environnementales difficiles dans lesquelles ce matériel est censé fonctionner.

B. Comité des commissaires aux comptes²

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que les administrateurs des services aériens reçoivent la formation structurée prévue par le Manuel d'opérations aériennes [par. 85 a)].	Dix membres du personnel ont reçu une formation dans les domaines de la sûreté aérienne, des opérations aériennes et du contrôle des mouvements pendant l'exercice 2002/03. Des crédits ont été inscrits au budget de l'exercice 2003/04 pour assurer la formation de quatre membres du personnel dans le domaine des opérations aériennes et les propositions en matière de formation pour l'exercice 2004/05 comprennent la formation de six membres du personnel dans les domaines des opérations aériennes et de la sûreté aérienne.
Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que toutes les missions de maintien de la paix soumettent leurs plans d'achat à leur Section des achats dans des délais permettant d'accélérer la mise au point définitive d'un plan d'achat global (par. 126).	Cette recommandation a été appliquée.

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 5*, vol. II et rectificatif (A/57/5 (vol. II) et corr. 5), chap. II, sect. C.

Organigramme



Carte